

## Salariés unissez-vous ! Augmentez les salaires, il y a urgence !

*Encore une fois, avec le collectif Cgt-Fapt, les salariés attendaient de réelles avancées aux vues de la croissance de notre entreprise et des efforts fournis par chacun d'entre nous*

*Encore une fois, DPD n'est pas au rendez-vous et donne le minimum, préférant garder ses réserves intactes, donner plus de dividendes aux actionnaires et récupérer la moitié des bénéfices nets restants !*

### Comment cela est possible ?

*Nous sommes désunis et la direction le sait. Elle sait que les salariés sont pris à la gorge par leurs crédits, par le défaitisme, par la morosité ambiante... Elle sait que les syndicats sont également désunis et certains ne se supportent plus en s'envoyant des vindictes publiques en CSE, en procès ou sur des tracts.*

*Pourtant, elle sait aussi que ça ne durera pas éternellement. Que les discours défaitistes sont de moins en moins écoutés par les salariés, qu'un collectif de masse peut tout changer, que même les cadres ne sont plus en accord avec la politique du groupe « **des miettes ou rien !** »*

## Actualité NAO 2024 : Les miettes, ce sera sans nous !

Nous comprenons à chaque NAO un peu plus, ce à quoi joue la direction. Leur logique de rentabilité à tout prix ne peut durer longtemps si les esprits sont éveillés et unis. Nous avons vu le malaise de leurs attentes sur la signature de la CGT, sachant qu'elle était due à la consultation de l'ensemble de nos syndiqués et sympathisants et non à une décision d'une poignée ou d'une « tête » !

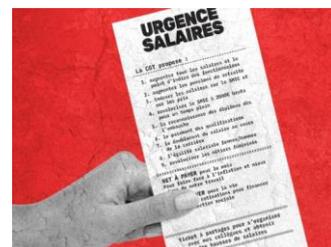
Collectivement, nous avons le rapport de force suffisant pour récupérer la justice sociale que l'on mérite tous ! Sans appel, le mandat du contre l'a largement emporté, du moins sans avancer. Le jour de la clôture, nous avons laissé une porte ouverte à la négociation ! Une déclaration préalable publiée sur le Facebook a été lue !

### Les miettes en question :

- ➔ 2.5% d'augmentation générale \* (soit 35€ net environ de plus pour les plus bas taux horaire)
- ➔ Les Agents de tris deviennent tous des agents de tris confirmés et donc 1 900,35€ Brut (soit +3.6% avec les 2.5% d'AG comprise)
- ➔ Les Brigadiers Chefs passent de 1 936.40€ brut à 2 021.76€ brut (soit 4.41% avec les 2.5% d'AG comprise)
- ➔ Les Chefs de quai passent d'un salaire minimum mensuel de 2 266€ brut à 2 408.75€ brut avec les 2.5% d'AG comprise (soit +6.3%)

### Attention :

Pour les salariés qui dépasseraient ce montant, ils n'auront rien.  
Pour les salariés qui sont entre le taux horaire et celui augmenté, seul un rattrapage pour arriver à 2408.75€ sera fait.



## Focus mutuelle

> Prise en charge à 70% comparé au 53% obligatoire : Si la mesure est idéologiquement bénéfique quand on sait que l'employeur donne juste 8% de cotisations quand nous en donnons 30%, on peut se dire bonne nouvelle !  
Mais on sait que ce n'est que 70% fixe → **lorsque la mutuelle augmentera, la part ci-dessous restera inchangée !**

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| > Cadre = 25.86 € en plus par mois    | > Cadre Moselle = 18.08 € en plus par mois     |
| > Non Cadre famille = 19.23 €         | > Non Cadre famille Moselle = 13.41 € par mois |
| > Non Cadre isolé = 13.064 € par mois | > Non Cadre isolé Moselle = 9.22 € par mois    |

Quand on sait également que les salariés qui n'ont pas la mutuelle de l'entreprise n'auront rien de cette mesure.... s'ils sont cadres, chef de quai sup à 2 408.75 € ou commerciaux, **CES NAO SONT VIDES !**

### Ne sont pas concernés par les augmentations collectives de 2,5% :

- ▶ Les salariés cadres et appartenant à la Force de Vente percevant un système de rémunération variable individuelle
- ▶ Les salariés en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) dont la rémunération est régie par des règles légales et conventionnelles
- ▶ Les salariés qui ont bénéficié d'une augmentation individuelle d'un niveau inférieur à 2,5% (le niveau de leur augmentation sera ramené à un taux global de 2,5% du salaire précédent l'augmentation individuelle à la date d'application des NAO (soit mai 2024))

### Après avoir fait passer la pétition dans les services, voici les propositions de la CGT pour permettre d'envisager sa signature :

- ⇒ 4% d'augmentation générale (à minima 3% avec les autres mesures),
- ⇒ paiement du délai bonus lié au délai de prévenance à chaque changement de planning de moins de 7 jours (et non juste quand c'est exceptionnel),
- ⇒ que la mutuelle soit à 85% fixe ou 75% constant (toujours 75% et non ce que ça représente aujourd'hui),
- ⇒ la fin des 2 mois d'attente pour les Tickets Restaurant et/ou de l'allocation repas décalé,
- ⇒ Hausse du budget des ASC (Activités Sociales et Culturelles) à 0.60% (0.4% aujourd'hui),
- ⇒ l'augmentation des agents de quai comme celle des agents de tri.

## Et vous, vous auriez signé ?

**Soyez acteurs de ce qui vous concerne et prenez part aux décisions qui vous regardent et vous concernent!**

**Rejoignez le collectif CGT FAPT DPD**

### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
( facultatif ) Téléphone perso : ..... pro : .....  
Grade/ Classification : ..... Métier : .....  
Service/Bureau (nom et adresse) : .....  
.....

**MATERIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT**

